



**Syndicat National des Agents
des Douanes C.G.T.**
Section de Lille- DNRFP - Dunkerque - Picardie

Lille le 24 juin 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE AU C.T.S.D

Monsieur le Président

Ce comité technique intervient un peu plus d'un mois après la signature du protocole d'accord du 17 mai dernier qui intervenait après un très long conflit commencé le 4 mars dans les Hauts de France.

Aujourd'hui subsiste le problème des procédures disciplinaires pour lesquelles nous demandons depuis le 16 mai le retrait définitif.

D'autres sujets sont plus que préoccupants :

- L'attaque sans précédent du statut de la Fonction Publique .

A ce sujet , nous tenons à vous rappeler notre attachement aux instances actuelles de dialogue social qui permettent aujourd'hui de protéger les agents. Leur suppression risquerait d'entraîner une gestion opaque et priverait les personnels de recours contre l'arbitraire.

D'autre part, nous continuons de revendiquer le dégel du point d'indice, la suppression du jour de carence et la compensation totale de la CSG.

- La réforme des retraites par rapport à l'allongement déguisé du nombre d'années de cotisations pour percevoir une pension à taux plein et les conséquences sur la bonification des agents de la branche SU.

- Les rumeurs persistantes de transfert de missions douanières vers d'autres administrations ou vers le privé

C'est dans ce contexte pesant que nous allons évoquer les conditions de travail dans notre inter-région.

Concernant la mise en place d'un réseau de psychologues, si cette démarche ne sert pour l'administration qu'à faire passer ses mauvaises réformes en tentant par ce biais de les faire supporter par ces agents, ce n'est pas une bonne solution.

Pour nous le meilleur moyen d'apporter un soutien aux agents c'est d'abord d'arrêter les différentes restructurations

Pour avancer dans un dialogue social constructif, il faut nous écouter mais surtout nous entendre.

C'est une condition primordiale pour rétablir un climat de confiance.

LES ÉLUS CGT